festation en l'honneur de Notre-Dame, la date en a été fixée au dimanche 3 septembre. C'est par erreur que certains journaux ont parlé du 8. C'est bien le dimanche 3 qui a été choisi afin de donner la possibilité aux ouvriers, qui en semaine sont retenus dans les ateliers, de prendre part à ce pèlerinage.

Les cérémonies de la journée seront présidées par S. Exc. Mgr Douillard, évêque de Soissons, qui donnera les sermons de la Grand'messe et du soir. S. Exc. Mgr Roy, évêque missionnaire, et plusieurs Pères Abbés ont promis de participer aux cérémonies.

Voici d'ailleurs le programme détaillé de la journée :

Ouverture de la chapelle la nuit à 1 heure. De nombreux confesseurs seront à la disposition des pèlerins.

Messes de communion à 1 h. 20, 2 heures, 3 heures, 4 heures, 5 heures

6 heures, 7 heures, 8 heures.

A 11 heures, messe pontificale en plein air. MM. les Grands Séminaristes sont invités à se grouper près du Podium pour assurer les chants comme les années précédentes.

A 15 heures, départ de la procession. Parcours traditionnel.

Cet horaire est établi d'après l'heure légale.

En raison de l'affluence prévue, chacun est invité à se conformer exactement aux indications données par les commissaires chargés du service d'ordre.

Nous espérons que les fidèles des Mauges seront nombreux, très nombreux, à se donner rendez-vous le dimanche 3 septembre aux pieds de Notre-Dame pour la supplier avec instance pour la paix du monde et la vie de nos écoles libres.

Rome 1950

I. — Pèlerinage de la Pentecôte.

Il a eu son chroniqueur, M. le chanoine Ménard, curé-doyen de Beaufort-en-Vallée a publié dans la *Semaine religieuse* ses souvenirs et impressions.

Ses articles ont été rassemblés en une élégante brochure que le Comité de l'Année Sainte est heureux d'offrir gracieusement aux

pèlerins du Cartel-Ouest.

Nous serions reconnaissants à MM. les Curés de bien vouloir en faire part à leurs paroissiens qui ont pris part à ce pèlerinage et les informer qu'ils pourront retirer ou faire prendre cette brochure au Secrétariat de l'Année Sainte, 10, rue du Vollier, Angers, de 15 à 18 heures.

On leur remettra également leur carte de pèlerin qu'ils nous avaient confiée au retour et la médaille offerte par le Souverain Pontife.

On comprendra que nous agissons ainsi pour éviter des frais de port considérables.

Nous signalons encore qu'une série de photos de la Canonisation sont exposé au secrétariat.

II. — Pèlerinage d'octobre.

Il y a quelques temps, la Semaine religieuse annonçait le pèlerinage de la Bretagne. Depuis lors, nous avons été avisés qu'un des trains passerait à Angers et pourrait y prendre des pèlerins. L'occasion